Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
094-219400348-20250213-2025-5-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/02/2025

Département du VAL DE MARNE

VILLE DE FRESNES

– Rue de Wissous –
– Sentier des Glaises –
– Chemin de la Tour aux chartiers –

Cadastré Section O

PLAN DU PERIMETRE AMENAGE DE LA FUTURE MAISON DE RETRAITE

NOTA : Système planimétrique rattaché au RGF 93 CC 49

DATE	OBSERVATIONS
05/12/2024	Plan du périmètre aménagé de la future Maison de Retraite à l'échelle de 1/200.
10/12/2024	Plan du périmètre aménagé complété de la future Maison de retraite à l'échelle de 1/200.

Philippe BLOMME
Géomètre-Expert D.P.L.G.
N° d'inscription : 4881
GÉOMÈTRE-EXPERT
32, Boulevard du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE
blomme.geometre.expert@orange.fr
Tél. : 01.46.65.77.48

LEGENDE

- Mur présumé privatif (Appartenant à V n°93)
- Mur présumé mitoyen (Appartenant à V n°91-93)
- Limite de propriété
- Limite cadastrale
- (A) Partie appartenant à la Maison de retraite "Soleil d'Automne"
- (B) O 202p : Partie cédée par la Commune de FRESNES à la Maison de retraite " Soleil d'Automne "
- (C) O 202p : Partie cédée par la Commune de FRESNES à la Maison de retraite " Soleil d'Automne "
- (D) O 202p : Partie destinée à être intégrée dans la voirie communale
- (E) Domaine public destiné à être cédé à la Maison de retraite " Soleil d'Automne "
- Servitude de passage piétons projetée au profit de la Commune de FRESNES
- Servitude de passage Véhicules projetée au profit de la Parcelle cadastrée section O numéro 193 (Fonds dominant)
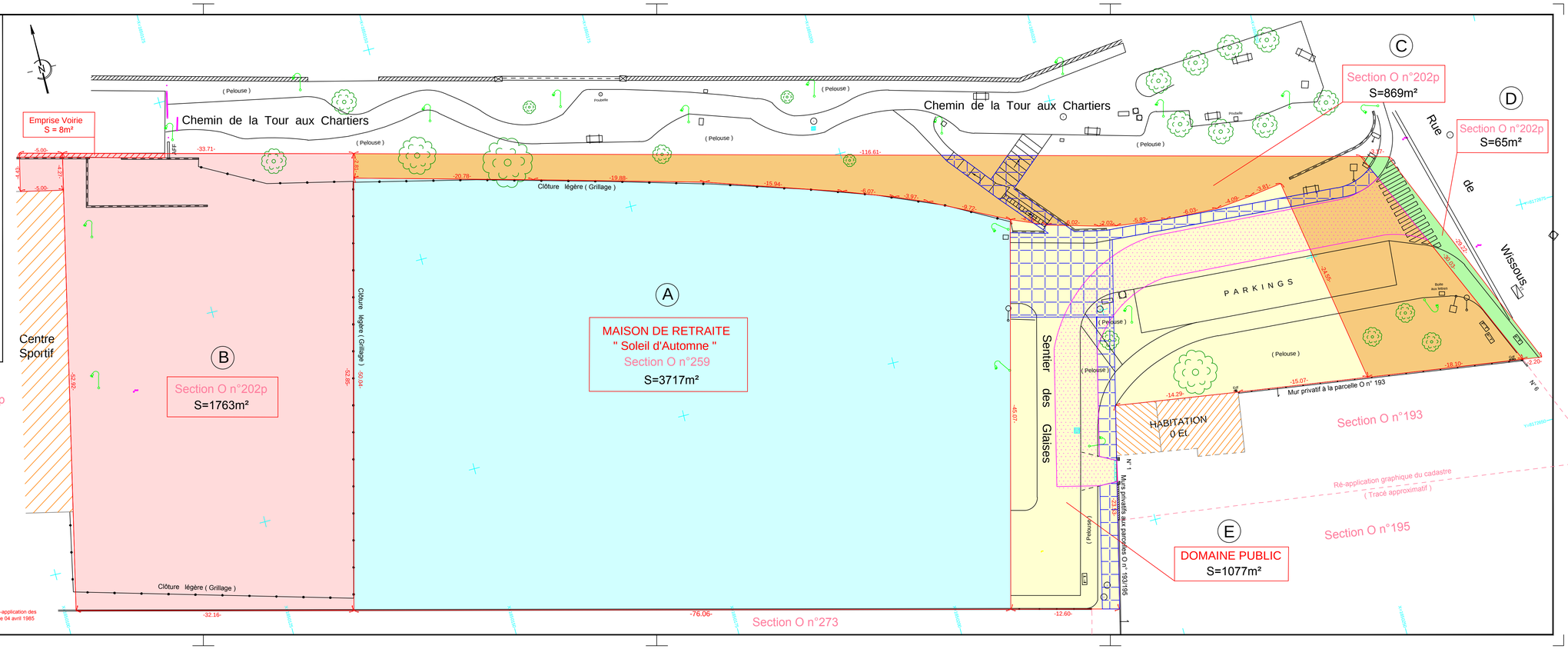
NB : Le tracé des limites des parcelles cadastrées section O numéros 202 et 259 provient de la ré-application des documents d'arpentage numéros 315 et 359 établis respectivement le 05 novembre 1982 et le 04 avril 1985 par Monsieur MARCHAND Géomètre Expert à Saint Maur des Fossés.